

Orientations de la Ville de Saint-Georges en matière de loisirs sportifs, culturels et sociaux

- Privilégier de budget et de calendrier les infrastructures et les programmes :
 - Dédiés aux plus grands nombres;
 - Dédiés aux moins favorisés;
 - Dédiés aux familles;
 - Et qui s'opérationnalisent en plein-air.

- En loisirs sportifs, en lien avec nos orientations, nos priorités (la vie, la santé, l'emploi et la famille) et nos considérations d'études scientifiques, nous avons accordé et accorderons priorité à :
 - La marche :
 - Sentiers urbains;
 - Sentiers « nature »;
 - À compléter : le projet « D'un barrage à l'autre ».
 - Le cyclisme :
 - De ville, de montagne et de compétition;
 - Sentier des Jarrets noirs, 1^e étape;
 - Piste Pierre Harvey;
 - Marquages urbains;
 - À compléter : le projet « D'un barrage à l'autre ».
 - Nos « sports traditionnels »
 - Soccer-été 2008;
 - Football-été 2008;
 - Complexe sportif à définir.

- CONCENTRER NOS INVESTISSEMENTS dans la Cité étudiante pour en maximiser l'utilisation.

